

## CHAMPSAUR LAIT

Conscients de l'inadéquation du modèle de production laitière actuel avec les caractéristiques des élevages de haute montagne, les éleveurs de l'association Champsaur Lait s'interrogent sur la pérennité de leurs structures dans un contexte d'après quota. Ils portent un projet de transformation fromagère et de structuration de la filière des fromages fermiers accompagné de changement de pratiques d'alimentation des troupeaux.

### DESCRIPTION DU PROJET



Afin de rompre avec un modèle laitier de type industriel, basé sur une forte production par vache et une ration majoritairement composée d'ensilage, qui atteint ses limites de rentabilité en zone de montagne et dans un contexte de volatilité des prix, un groupe d'éleveurs s'oriente vers la recherche d'une meilleure valorisation de leur production. Ils visent la mise en place d'un modèle assurant une meilleure valorisation du lait par la transformation en fromages fermiers et faisant appel à des systèmes fourragers orientés vers le foin. A terme, cette inflexion conjuguant des améliorations de performances économiques et des aménités environnementales doit favoriser la transmission des élevages et le renouvellement des générations.

Les actions prévues dans le cadre du projet sont les suivantes :

- Mise en place d'un atelier de transformation collectif ;
- Mise en place d'un point de vente ;
- Optimisation des systèmes de production fourragère ;
- Gestion des effluents liée à la transformation en fromages.

Dans un marché dont les fluctuations et la volatilité ont été accentuées par la fin des quotas laitiers, l'objectif économique est lié à la recherche d'une meilleure valorisation du produit par la transformation locale du lait. Dans cette zone très touristique, bénéficiant d'une image très favorable, c'est la commercialisation de produits haut de gamme en circuit de proximité qui sera privilégiée.

.../...



Haute-Alpes (05)

#### NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS

6

#### STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE

Association Champsaur Lait

#### PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION

- ▶ Élevage bovin – orientation lait

#### PRINCIPALE THÉMATIQUE

- ▶ Commercialisation et création de filière

#### AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- ▶ Autonomie alimentaire des élevages
- ▶ Circuits de proximité et système alimentaire de territoire
- ▶ Gestion sanitaire des troupeaux et alternative aux antibiotiques
- ▶ Gestion des effluents

#### STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Chambre d'Agriculture des Haute Alpes

#### PARTENAIRES ENGAGÉS

- ▶ Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes
- ▶ Centre d'expertise agro-alimentaire Actalia
- ▶ Centre Régional Interprofessionnel de l'Économie Laitière (CRIEL) du Sud-Est
- ▶ Maison Régionale de l'Élevage
- ▶ Contrôle laitier
- ▶ Artisans fromagers locaux
- ▶ SODIAAL

#### DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET

15 juillet 2015

#### DURÉE DU PROJET

5 ans

#### TERRITOIRE CONCERNÉ

Vallée de Champsaur – Valgaude – Mar (sud du massif des écrins)

#### ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DÉSIGNÉ PAR LE GIEE POUR LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS

Chambre d'Agriculture des Haute Alpes

## DESCRIPTION DU PROJET (SUITE)

En matière environnementale, l'évolution des systèmes de production fourragère, de l'ensilage vers le foin, permettra d'améliorer l'autonomie des exploitations, mais aussi de développer la biodiversité tout en réduisant l'utilisation d'intrants. Par ailleurs, il est attendu de la réduction de l'alimentation à base d'ensilage un effet positif sur la santé des troupeaux. Enfin les sous-produits issus de la transformation fromagère seront valorisés par l'alimentation d'élevages porcins de la zone.

En matière sociale, le projet permettra la création d'emplois au sein de l'unité collective de transformation fromagère. Il aura aussi des impacts positifs en matière d'emploi sur le secteur de la commercialisation des produits.

### AIDES ENVISAGÉES PAR LE GIEE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PDR)

- ▶ Aide à la « transformation et commercialisation de produits agricoles » [mesure 4.2 du PDR]
- ▶ Aide aux « investissements physiques dans les exploitations agricoles » [mesure 4.1 du PDR] avec une majoration « GIEE » de 10 %
- ▶ Animation via le programme LEADER

### AUTRES AIDES ENVISAGÉES PAR LE GIEE

- ▶ Actions de formation VIVEA ;
- ▶ Appui technique FranceAgriMer dans le cadre de l'appel à projets Assistance technique régionalisée de 2016